

## ANIMATION DE BASSIN -CPE-

**BASSIN** : CHER

**Date** : 21 janvier 2014

**Réunion n°**: 2

**Rédigé par** : PARQUET-GOGOS  
Stéphanie et DUCLOS Stéphanie

### *Relevé de conclusions*

<i>Relevé de conclusions</i>		
<p><u>Ordre du jour : matin :</u></p> <p><b>Politique éducative et ses enjeux actuels</b></p>	<p>M. Cottet introduit son propos par une lecture du contexte tragique actuel « La République a fait l'école et c'est l'école qui a permis à la République de s'installer », ce qui pose la responsabilité particulière des personnels de l'Éducation nationale dans l'éducation citoyenne des élèves et la transmission de savoirs et de compétences citoyens. La position spécifique des CPE et professeurs documentalistes s'inscrit nécessairement dans une démarche militante pour faire vivre les valeurs de la République. Le contexte nous rappelle que la question des valeurs se pose de manière accrue car nous n'arrivons pas à répondre aux questions sociales. Les jeunes veulent donner du sens à leur vie, même le mauvais.</p> <p>M. Cottet a poursuivi son propos par la recommandation de lire le rapport Saget (2011) sur les politiques éducatives d'établissement où chacun trouvera un canevas opérationnel pour nourrir les réflexions politiques au sein de son établissement.</p> <p>En conclusion, M. Cottet a mis en exergue 4 dimensions dans l'éducation à la citoyenneté</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil et intégration des ENAF (élèves nouvellement arrivé-e-s en France)</li> <li>• Lutte contre les discriminations</li> <li>• La démocratisation des établissements (conceptualiser et agir pour la participation de tous les élèves)</li> <li>• Faire vivre la laïcité</li> </ul> <p>Mme Aumasson propose une réflexion centrée sur les conditions de travail et d'apprentissage des élèves : « travailler le lieu pour travailler le lien ».</p> <p>Le Centre de Connaissance et de Culture est le cadre qui pose aujourd'hui la question des</p>	<p><u>Nom des intervenants</u></p> <p><b>M. COTTET,</b> Inspecteur d'Académie</p> <p>directeur des services départementaux de l'éducation nationale</p> <p>Mme AUMASSON,</p>

<p><b>Environnement d'apprentissage</b></p>	<p>ressources, qui permet à la relation pédagogique de se décentrer des enseignements vers l'apprentissage des élèves. Les usagers, les ressources et les modalités d'apprentissage forment une triangulaire au cœur des 3C.</p>	<p>Directrice de CANOPÉ Orléans-Tours</p>
<p><b>La collaboration CPE/ DOCS à travers les textes officiels</b></p>	<p>Le cadre réglementaire, statutaire et les missions des CPE et des professeurs documentalistes ont un large champ commun (Loi d'orientation et de refondation de l'école de la république, les référentiels de compétences professionnelles, le socle commun de connaissances, de compétences et de culture). Par nature les CPE, et les professeurs documentalistes sont des acteurs coopératifs, des conseillers experts du chef d'établissement, qui agissent auprès de tous les élèves qui participent au conseil pédagogique de l'établissement. Ils coopèrent avec les enseignants aux travaux disciplinaires, ils promeuvent la santé et la citoyenneté des élèves, ils accompagnent le projet personnel de l'élève et prennent en charge les difficultés des élèves. Leur action s'inscrit dans les champs de l'éducation artistique et culturelle, du parcours d'orientation, du cadre protecteur de l'école, du dialogue avec les partenaires et la famille. Ils mènent des actions dans le sens de l'intégration sociale des élèves, d'une citoyenneté respectueuse des droits et devoirs, de l'éducation à l'autonomie et du développement de compétences sociales et civiques.</p>	<p>Mme GÉRARD IA-IPR EVS</p>
<p><b>Les champs d'actions communs</b></p>	<p>M. Khellad illustre la thématique du jour par 3 champs d'actions (non exhaustifs)</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Prise en charge des élèves hors temps de classe avec une réflexion autour de la permanence, de la pause méridienne, de la gestion des flux et de l'accueil des élèves</li> <li>2. L'accompagnement éducatif et pédagogique des élèves avec une réflexion autour de l'accompagnement personnalisé et des dispositifs d'aide (PPRE, tutorat...). Les CPE et les professeurs documentalistes ne sont pas toujours reconnus légitimes sur cette question. Ils sont pourtant essentiels dans les services, pour les outils et expertises qu'ils proposent. Le suivi individualisé, la lutte contre le décrochage, la prise en charge des élèves à besoin spécifique, le projet personnel (PDMF ou PIOMEF), l'aide à l'orientation, recherche d'informations, les relations avec les familles, le suivi individuel et collectif, l'internat (accès aux ressources physiques et virtuelles (ENT), organisation du travail personnel, animation culturelle) sont des champs d'actions ouverts à une collaboration étroite.</li> </ol>	<p>M. KHELLAD IA-IPR EVS</p>

	<p>3. L'éducation à la santé et à la citoyenneté permet enfin de travailler avec les élèves l'éducation aux valeurs : CESC, éducation à l'internet responsable, accompagnement des parents à une lisibilité du système, aide à la parentalité, création d'espaces de communications et de rencontre, éducation à la laïcité et au vivre ensemble. Il est essentiel de faire vivre les instances de la vie collégienne et lycéenne en rendant lisible le travail des élus, en facilitant la communication, en accompagnant les projets, en fédérant les élèves, les délégués, autour des conseils des délégués, en construisant une véritable formation des délégués qui permettent aux élèves de libérer la parole.</p>	
<p><u>Ordre du jour après-midi :</u></p> <p>Réflexions et élaboration de fiches actions</p>	<p>8 ateliers autour des thèmes suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Internet responsable</li> <li>2. Lutte contre les discriminations</li> <li>3. CESC</li> <li>4. Décrochage scolaire</li> <li>5. Mutualisation des espaces et des ressources</li> <li>6. Ouverture culturelle</li> <li>7. Liaison école/collège/lycée</li> <li>8. Animation vie lycéenne et collégienne</li> </ol> <p>Les fiches actions sont en pièces jointes</p>	<p>Julie Guillemain et Hermine Murgia coordinatrices documentalistes</p> <p>Stéphanie Duclos et Stéphanie Parquet-Gogos coordinatrices CPE</p>

**Taux de présence CPE:** 72% le matin, 60% l'après-midi

**Annexes :** *Fiches actions*

**Contribution au site :** *animation de bassin CPE*

**Perspective prochaine Réunion**  
La laïcité

